

Les archives communales sont gérées par une archiviste intercommunale, qui partage son temps entre les communes de Prilly, Ecublens, Jouxens-Mézery et Romanel-sur-Lausanne.

## Responsabilités

Les archives communales sont responsables de:

- constituer le patrimoine documentaire de la Commune;
- de le décrire dans des inventaires;
- de conserver ce patrimoine dans des conditions optimales;
- et de le mettre à disposition des autorités, de l'administration et du public.

Elles prennent en charge et conservent également des archives privées, issues d'associations et sociétés locales, d'entreprises basées à Ecublens, de personnalités ou de familles habitant la commune.

Les fonds conservés sont constitués de documents écrits, de photographies, d'archives audiovisuelles et d'articles de presse. Ces fonds sont décrits dans des inventaires consultables sur une [plateforme](#) partagée avec d'autres communes vaudoises.

La consultation des archives est possible **sur rendez-vous** avec l'archiviste, dans son bureau.

Les archives communales organisent parfois des événements, portes ouvertes ou ateliers:  
- Journée suisse des archives, 9 juin 2017, Ecublens

- [lire l'article paru dans le 24Heures](#)
- [lire l'article paru dans Arbido](#)

## Bureau des archives

[archives@ecublens.ch](mailto:archives@ecublens.ch)

021 695 33 16

## Responsables

### Municipal

Christian Maeder, Syndic

### Chef de service

Pascal Besson, Secrétaire municipal

### Archiviste

Aude Widmer

**Archiviste assistante**  
Aurélie Pieracci



